

RAPPORT ANNUEL

2020-2021



CONSORTIUM NATIONAL
de développement de
ressources pédagogiques
en français au collégial

Les trois postulats

qui guident le CNDRPFC

- Les francophones et francophiles qui sont inscrits dans les collèges francophones ont droit à du matériel conçu et rédigé en français;
- L'éducation étant de responsabilité provinciale, il est nécessaire de travailler avec les ministères provinciaux pour réduire, sinon corriger la situation du manque de matériel didactique en français;
- La protection et le soutien aux communautés francophones du Canada sont de responsabilité fédérale et le gouvernement a manifesté à plusieurs reprises son engagement envers les communautés de langues officielles.

SIÈGE SOCIAL DU CONSORTIUM

725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick)
E2A 4B9

Téléphone : 506 547 7491
Télécopieur : 506 549 5836
Courriel : Direction-CNDRPFC@ccnb.ca

Ce document est publié sur le site Web du Consortium
www.consortiumcollegial.ca

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique, sans discrimination et à seule fin d'alléger le texte.





Table des matières

Les trois postulats qui guident le CNDRPFC.	2
Notre engagement	4
Membres du Conseil d'administration	5
Mot de la présidente du Conseil d'administration	6
Mot de la directrice générale	7
Réalisations et avancées stratégiques	
• AXE : Accès à des ressources pédagogiques en français de qualité au niveau collégial.	8
• AXE : Collaborations et partenariats	13
• AXE : Pérennité organisationnelle et contrôle de la qualité.	14
États financiers pour l'exercice s'étant terminé le 30 juin 2021	15
Remerciements	25
Établissements et organismes membres du Consortium	25

Notre engagement

Vision

Le Consortium est reconnu comme un regroupement indispensable dans le développement et la diffusion des ressources pédagogiques en français au niveau collégial.

Mission

La mission du Consortium vise à s'assurer que les collèges communautaires en milieu minoritaire de langue française au Canada disposent de matériel pédagogique de grande qualité.

Résultats stratégiques

Les actions au quotidien du Consortium visent les résultats stratégiques suivants :

- Donner accès à des ressources pédagogiques en français de qualité au niveau collégial.
- Favoriser des collaborations et des partenariats stratégiques.
- Assurer la pérennité organisationnelle et le contrôle de la qualité.

Mandat

Le mandat du Consortium a pour but d'améliorer la qualité de l'enseignement offert aux étudiants inscrits dans les programmes professionnels, techniques et de métiers des collèges francophones en milieu minoritaire au Canada. Le Consortium contribue à valoriser l'usage de ressources pédagogiques en français dans la livraison des programmes au niveau collégial par l'entremise de la formation de groupes de professionnels en développement de matériel pédagogique, la mise en commun du matériel pédagogique traduit, adapté ou encore développé par les équipes d'enseignants et, complémentirement, par la recherche et l'innovation en matière d'appui à l'enseignement. Pour ce faire, il s'est fixé les objectifs suivants :

- Connaître les besoins en matériel pédagogique en français pour l'ensemble des programmes professionnels, techniques et des métiers offerts par les collèges francophones en milieu minoritaire au Canada;
- Mettre en place l'infrastructure technologique nécessaire afin de rendre accessibles les ressources pédagogiques existantes et celles en développement à tous les gestionnaires et enseignants des collèges canadiens intéressés;
- Mettre au point des modèles d'encadrement et de développement de ressources pédagogiques au collégial;
- Maximiser l'apport des établissements d'enseignement au collégial à l'amélioration de la qualité des ressources pédagogiques dont se servent les enseignants;
- Favoriser les partenariats et les collaborations;
- Faciliter et entretenir la liaison et la concertation au sein des collèges francophones participants.

Membres du Conseil d'administration

Membres du Bureau de direction :

Mélanie Cwikla, présidente	Directrice – École technique et professionnelle Université de Saint-Boniface
Isabelle Thibault, vice-présidente	Directrice des études Collège Educacentre
Lyne Michaud, secrétaire	Vice-présidente - Enseignement Collège Boréal
Pierre Clavet, trésorier	Directeur général - Développement des affaires et Formation continue Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Administrateurs et administratrices :

Samuel Bernard Directeur général	Association québécoise de pédagogie collégiale
Lynn Casimiro Vice-présidente	Enseignement et Réussite scolaire Collège La Cité
Josée Clermont Directrice générale	Collège nordique francophone
Catherine Dandonneau Directrice	Centre collégial de l'Alberta
Donald DesRoches Président	Collège de l'Île
Cathie Dugas Directrice	Centre collégial de développement de matériel didactique
Neda Ghaferi Directrice générale du secteur collégial / Directrice du campus de Halifax	Université Sainte-Anne
Francis Kasongo Directeur général	Collège Mathieu
Jean Léger Directeur général	Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada

Mot de la présidente

du Conseil d'administration



Madame, Monsieur,

À titre de présidente du Conseil d'administration, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2020-2021 du CNDRPFC. À l'image de la majorité des associations et des organismes canadiens, notre Consortium doit évidemment s'adapter, pour une deuxième année, aux contraintes que nous apporte la pandémie de la Covid-19. Comme vous le constaterez au fil des pages qui suivent, notre équipe a néanmoins réalisé plusieurs activités destinées à appuyer la formation collégiale en français dans les communautés francophones minoritaires au Canada.

Sur le plan administratif, le Consortium a tenu son assemblée générale annuelle le 5 novembre 2020. Compte-tenu des restrictions sanitaires qui étaient en vigueur à ce moment, cette assemblée s'est tenue, pour une première fois, en format virtuel. Comme par les années précédentes, le conseil d'administration a également tenu cinq réunions régulières au cours de l'année, également par vidéoconférence. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement des membres du Conseil, qui apportent à cette table une expertise riche et variée qui nous est indispensable pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Consortium et pour appuyer le développement de l'enseignement collégial en français.

D'autre part, il va sans dire que les activités du Consortium ne pourraient progresser sans l'appui de différents partenaires et sans le soutien financier de différents gouvernements. Au nom de nos administratrices et administrateurs, j'aimerais donc les remercier pour leur collaboration si importante, pour les contributions monétaires qui nous ont été consenties ainsi que pour la confiance dont ils font preuve à notre égard.

En terminant, j'aimerais souligner le professionnalisme, l'engagement et la capacité d'adaptation de toutes les personnes qui ont travaillé au sein du Consortium au cours de la dernière année. Grâce à leur dévouement, le Consortium a continué d'assurer une qualité constante de ses produits et de ses services, et ce, malgré les défis apportés par la pandémie. Au nom du conseil d'administration, je tiens donc à leur exprimer ma profonde reconnaissance.

Le présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mélanie Cwikla'.

Mélanie Cwikla



Mot de la directrice générale

Voici maintenant plus d'un an que nous vivons au rythme d'une crise sanitaire qui apporte à chacun de nous son lot d'imprévus et de rebondissements. Durant la dernière année, j'ai souvent eu l'occasion de constater les efforts formidables qui ont été déployés par nos membres pour maintenir la constance et la haute qualité de l'offre de formation en français dans nos communautés minoritaires, sans pour autant perdre de vue l'importance de leur appui à l'égard de notre organisme. Avant d'exposer les faits saillants qui ont marqué l'année du Consortium, je tenais à saluer le travail remarquable réalisé par nos membres et à leur exprimer ma profonde gratitude pour le soutien qu'ils nous ont accordé encore cette année malgré les nombreux défis qu'ils ont dû relever.

Le Consortium a également eu à composer avec les effets de la pandémie. Nos démarches pour accéder à de nouvelles sommes destinées au développement de nouveau matériel pédagogique n'ont malheureusement pu aboutir, et nous avons dû composer avec une diminution de l'ampleur des demandes de traduction et d'adaptation linguistique. Néanmoins, cette période a également présenté plusieurs aspects profitables, nous permettant entre autres de nous recentrer sur les éléments qui sous-tendent notre raison d'être et notre mandat. Avec la collaboration de ses membres et de ses partenaires, le Consortium a ainsi procédé à un exercice de planification stratégique pour les cinq années à venir. Cet exercice a confirmé le bien-fondé de nos axes existants, tout en permettant d'établir un cadre opérationnel détaillé et en faisant ressortir la nécessité de procéder à une nouvelle analyse des besoins de nos membres en matière de ressources pédagogiques. Cette analyse, qui a été lancée au printemps, est apparue d'autant plus nécessaire que nos établissements membres sont appelés à répondre rapidement à l'évolution des besoins en main-d'œuvre dans des secteurs professionnels et techniques que la pandémie a rendus prioritaires et que le rythme accéléré de cette évolution pourrait perdurer ces prochaines années.

Parmi les activités déjà en cours, le projet de sensibilisation aux ressources éducatives libres (REL) qui avait été entamé l'année précédente s'est poursuivi. C'est dans ce contexte qu'a été lancée, en juin, une version actualisée de notre site Web, qui a été revu afin de mettre en évidence notre volonté à promouvoir les REL à titre de ressources de choix pour la formation collégiale de langue française. Au 30 juin, d'autres outils de sensibilisation aux REL étaient également en développement, sur la base d'une prolongation de projet consentie par notre partenaire financier. Par ailleurs, en dépit d'une ampleur moindre, les travaux de traduction et d'adaptation linguistique effectués par le Consortium ont continué de contribuer à la mise à disposition de matériel pédagogique en français pour des

programmes d'études dispensés par nos établissements membres. Nos partenariats avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et avec le Projet d'harmonisation de l'Atlantique se sont également poursuivis pour la traduction de matériel de formation et d'examens dans le secteur des métiers. De plus, une prolongation de l'entente concernant la traduction des modules d'apprentissage individuels pour les métiers désignés Sceau Rouge a été conclue en, assurant la continuité des droits de traduction du Consortium jusqu'en 2023.

Nos efforts de communication et de réseautage se sont également maintenus en compensant l'impossibilité de rencontres en présentiel par l'utilisation des moyens technologiques pour favoriser des échanges et participer à des événements. Par le biais de sa direction générale, le Consortium a ainsi été représenté à une variété de rencontres et s'est joint à un groupe d'intérêt sur les ressources éducatives libres chapeauté par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada, ce qui lui a notamment permis de se joindre au panel d'une table ronde sur ce thème. Enfin, sur le plan administratif, la direction générale a poursuivi son travail pour actualiser plusieurs pratiques de gestion à l'aide des technologies récentes.

Je tiens évidemment à terminer ce mot en exprimant à ma reconnaissance à l'égard de nos administrateurs et à souligner le dévouement sans faille dont a fait preuve chacune des personnes qui ont formé l'édition 2020-2021 de notre équipe. Un merci particulier doit également être adressé aux ministères provinciaux et fédéraux, ainsi qu'aux agences gouvernementales et aux organismes qui soutiennent financièrement nos activités. Pour la prochaine année, nous comptons évidemment continuer de desservir nos membres dans la pleine mesure de nos capacités et à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour mener à bien nos nouveaux objectifs stratégiques. Ceux-ci faisant une large place à l'innovation et à la créativité, nous saisissons assurément cette occasion pour concevoir et mettre sur pied de nouvelles façons de remplir notre mission à l'égard de nos membres et de la formation collégiale en français dans nos communautés minoritaires canadiennes.

Cordialement,



Lucie Vincent-LeBlanc, directrice générale

Réalisations et avancées stratégiques 2020-2021

LE PLAN STRATÉGIQUE 2021-2026 : UN REGARD SUR DES PERSPECTIVES D'AVENIR STIMULANTES, DE RICHES COLLABORATIONS ET DES ACCOMPLISSEMENTS À L'IMAGE DE NOS MEMBRES

L'un des faits marquants pour le Consortium, cette année, réside dans l'établissement d'un nouveau plan stratégique pour la période s'échelonnant entre 2021 et 2026. L'exercice de planification survenant durant une phase pandémique où de multiples moyens innovants étaient déployés par les établissements postsecondaires pour dispenser leurs programmes et favoriser la réussite de leurs étudiants, le moment se prêtait également pour revoir les priorités du Consortium en tenant compte des nouvelles réalités à court et à long terme.

L'exercice de planification stratégique a été réalisé avec l'appui financier de l'Agence de promotion du Canada atlantique par le biais de la Community Business Development Corporation (CBDC) du Nouveau-Brunswick. Cet appui a permis au Consortium de faire appel à l'expertise de Mylenium Consultants pour guider et enrichir le processus de planification. À l'issue d'une consultation des membres, des collaborateurs, des partenaires et des clients du Consortium, la pertinence des fondements de l'organisme et des axes stratégiques déjà établis s'est reconfirmée, tandis qu'un cadre opérationnel est venu préciser les cibles à atteindre et les résultats souhaités. En plus de faciliter le suivi des réalisations et des avancées futures, ce cadre représente un outil important pour soutenir la volonté du Consortium d'accroître encore davantage son agilité face au changement et de proposer à ses membres des initiatives précises, axées sur les enjeux auxquels ils devront faire face au cours des prochaines années.

Un document résumant les faits saillants du plan stratégique 2021-2026, est maintenant disponible sur le [site Web du Consortium](#).

PREMIER AXE STRATÉGIQUE :

Pour un accès croissant à des ressources pédagogiques en français de qualité au niveau collégial

ACTUALISATION DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES PRATIQUES DE SUIVI

L'exercice de planification stratégique mené au cours de l'hiver 2020-2021 a fait ressortir la nécessité de procéder à une nouvelle consultation auprès des établissements membres du Consortium afin d'actualiser les besoins en matière de développement de nouveau matériel pédagogique. Avec l'appui de ces établissements, le Consortium a donc sollicité et obtenu, en mai 2021, un appui du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) dans le cadre du Fonds de partenariats au collégial, afin de réaliser une nouvelle analyse de besoins. En plus de viser à connaître les besoins en développement de nouvelles ressources de chacun des établissements membres, les objectifs poursuivis consistent également à mettre en évidence des priorités de développement communes pouvant mener à des possibilités de collaboration et de partage d'expertise entre les établissements.

Afin de réaliser cette analyse, le Consortium a, d'une part, retenu les services du cabinet Socius – recherche et conseils. D'autre part, le Consortium a également vu à la mise sur pied d'un groupe de travail formé de représentants de ses établissements membres, ayant pour mandat d'appuyer le travail des consultants. La première phase des travaux a été entamée peu avant la fin de l'exercice financier et il est prévu que les résultats de l'analyse de besoins deviendront disponibles à la fin de 2021.

Par ailleurs, la direction du Consortium a entamé, en complément à l'analyse de besoins, un processus afin d'implanter de nouvelles pratiques pour la mise à jour des priorités de développement qui répondront mieux au rythme accéléré auquel se produisent désormais les changements. Ces pratiques renforceront les atouts du Consortium pour concrétiser sa mission en veillant à ce que les données dont il dispose demeurent constamment valides, en identifiant plus rapidement les besoins qui émergeront au cours des années à venir et en accroissant la rapidité et la précision avec lesquelles il réagit à ces besoins.



Durant l'exercice 2020-2021, la situation pandémique s'est avérée peu favorable à l'obtention de nouvelles contributions financières et à la mobilisation de ressources humaines pour le développement de nouvelles ressources pédagogiques. Le Consortium a toutefois mis cette période à profit pour réaliser de nouvelles avancées dans le domaine de la sensibilisation aux bénéfiques des ressources éducatives libres, avancées qui ont pu être concrétisées grâce à l'appui du gouvernement du Canada.

Parmi les réalisations complétées durant l'année, notons :

- l'élaboration d'un questionnaire se déclinant en trois versions (« étudiants », « enseignants » et « gestionnaires/ concepteurs de programmes ») visant à mieux cerner les perceptions et les connaissances existantes en matière de ressources éducatives libres. Initialement destiné à une administration à large échelle à l'automne 2020, le Consortium a toutefois dû revoir sa stratégie de collecte de données en fonction de la réalité pandémique du moment. Des informations pertinentes ont donc plutôt été recueillies lors de l'exercice de planification stratégique à l'aide d'extraits du questionnaire, tandis que la version intégrale de celui-ci sera éventuellement utilisée auprès des différents auditoires à des moments plus propices, par exemple pour mesurer l'impact des interventions du Consortium en matière de sensibilisation.
- la réalisation d'une recension de ressources-clés et d'écrits pouvant aider à mieux comprendre la nature des REL et leurs bénéfiques dans différents contextes. Cette recension s'est avérée fort utile non seulement pour la préparation du questionnaire mentionné au point précédent, mais aussi pour l'élaboration subséquente d'outils de sensibilisation. Elle a également mené à la production d'une [bibliographie](#) désormais disponible sur notre site Web et qui continuera d'être enrichie au fil du temps.
- la création d'[outils de sensibilisation](#), comprenant une affiche ainsi qu'un jeu de fiches d'information qui s'ajoutent désormais aux [webinaires](#) déjà disponibles sur le site Web du Consortium. Les outils de sensibilisation peuvent être consultés en ligne ou encore être téléchargés gratuitement et utilisés librement.
- l'actualisation du [site web du Consortium](#) visant à mieux refléter (tant au niveau visuel que sur le plan de la présentation des contenus) la volonté de notre organisme à promouvoir l'utilisation des REL comme ressources de choix pour la formation collégiale et à soutenir ainsi, dans ses formes les plus innovantes, l'offre de formation collégiale en français dans les communautés minoritaires.

Signalons finalement que les travaux du Consortium en matière de ressources éducatives libres lui ont permis de se joindre à un groupe d'intérêt formé par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), ce qui accroît considérablement ses perspectives de réseautage dans ce domaine ainsi que ses possibilités d'accéder à des connaissances de pointe en matière de REL. La direction générale du Consortium a également participé, à titre de paneliste, à une table ronde virtuelle organisée par l'ABRC le 22 avril dernier.

TRADUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Au cours de l'année 2020-2021, le Consortium a continué d'offrir des services spécialisés pour la traduction, la révision et l'adaptation de matériel pédagogique. Il a ainsi poursuivi ses collaborations avec ses membres pour la traduction et l'adaptation linguistique de documents. Le Collège Boréal, le Collège La Cité, le Collège Mathieu, le Centre collégial de l'Alberta, le Collège Éducentre et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick font partie des établissements membres qui ont eu recours à nos services. L'équipe du Consortium a également collaboré avec plusieurs partenaires, dont la Direction de l'apprentissage et de la Certification professionnelle du Nouveau-Brunswick, l'équipe du Projet d'harmonisation de l'Atlantique, le Bureau canadien de soudage (Canadian Welding Bureau) et Atlantic Colleges Atlantique (ACA). Comme par les années précédentes, ces partenariats ont permis à notre équipe de contribuer à la disponibilité de ressources en français dans le secteur des métiers, en poursuivant la traduction et l'uniformisation des modules d'apprentissage (Individual Learning Modules) utilisés à travers le pays, d'ensemble de questions faisant partie d'examen provinciaux et de ceux en usage au Canada atlantique, et en traduisant des documents de formation en soudage pouvant être utilisés à l'échelle nationale et internationale. De plus, signalons que le Consortium a également prolongé son entente avec la direction du ILM Learning Resources for Skilled Trades du Northern Al Institute of Technology, qui lui confère désormais les droits de traduction des modules d'apprentissage pour les métiers jusqu'à l'été 2023.

Au cours de l'année, le Consortium a reçu 100 demandes de traduction et d'adaptation linguistique, qui se sont soldées par un total de près de 2 050 000 mots traités, auquel s'ajoute la traduction de près de 1 600 questions d'examen. Les tableaux et graphiques ci-dessous font état des faits saillants des travaux réalisés.

Le tableau ainsi que les graphiques qui suivent font état des faits saillants en regard des travaux réalisés au cours de cette année.

TRADUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Nombre de demandes reçues – 2020-2021	100
Nombre de mots traduits ¹	1 236 040 +
Nombre de mots révisés seulement	388 580 +
Nombre de mots traités par repérage et insertion ²	425 380 +
Nombre total de mots traités	2 050 000 +
Nombre de questions d'examen traduites	1 600

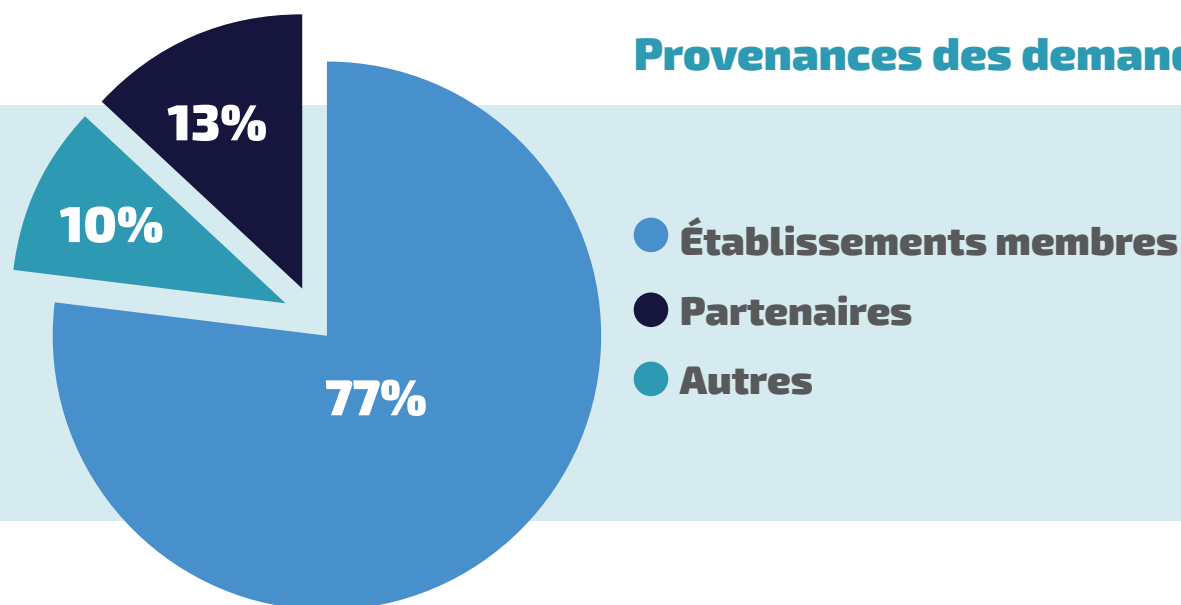
²Il s'agit ici du nombre de mots qui ont été soumis à un traitement complet, soit la traduction comme telle et la révision des textes visant par exemple à assurer la haute qualité linguistique et l'uniformité de la terminologie.

¹La sous-section portant sur la pérennité et le contrôle de la qualité présente plus de détails sur la nature du mécanisme de repérage et d'insertion qui a été mis en place de façon plus systématisée cette année.

Principaux domaines de formation pour lesquels des services ont été dispensés (catégories de référence : Classification nationale des professions, version 2016.0)

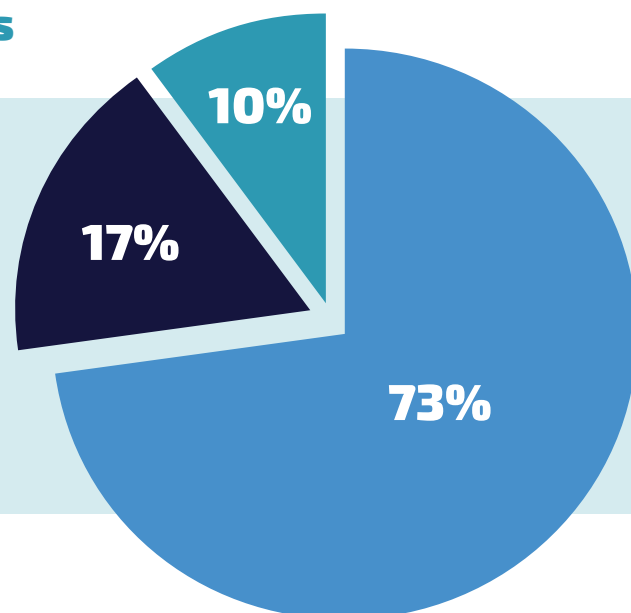
- *Secteur de la Santé*
- *Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés*
- *Affaires, finances et administration*
- *Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux*
- *Sciences naturelles et appliquées, et domaines apparentés*

Provenances des demandes



Types de contenus traduits ou révisés

- **Matériel de formation**
- **Matériel d'évaluation des apprentissages ou des compétences**
- **Autres (réussite étudiante, appui à l'enseignement, etc)**



DONNÉES RELATIVES À LA DISPONIBILITÉ ET À L'UTILISATION DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Au 30 juin 2021, le nombre de membres sur le site Web du Consortium était demeuré stable par rapport à la même date de l'année précédente, et la répartition de ces membres s'établissait comme suit :



DEUXIÈME AXE STRATÉGIQUE :

Pour des collaborations, des alliances et des partenariats soutenus et enrichissants

La création, le maintien et l'accroissement de collaborations et de partenariats demeurent au cœur des actions prioritaires de notre organisme. Au cours de la dernière année, le Consortium a bien sûr poursuivi ses collaborations avec les dix établissements membres ainsi qu'avec les organismes nationaux qui siègent à son Conseil d'administration (Réseau des cégeps et collèges francophones du Canada – RCCFC, Association québécoise en pédagogie collégiale – AQPC et Centre collégial de développement de matériel didactique - CCDMD). Des communications plus soutenues ont également pris place dans le contexte de l'entente de collaboration entre le Consortium et l'Association des collèges et universités francophones du Canada (ACUFC). Des échanges avec le ministère du Patrimoine canadien ont eu lieu dans le cadre du projet relatif à la sensibilisation aux ressources éducatives libres, ainsi qu'avec l'Agence de promotion du Canada atlantique et la Community Business Development Corporation (CBDC) du Nouveau-Brunswick en regard de l'exercice de planification stratégique. Notons également que le Consortium a également maintenu sa participation aux activités de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), du Forum des leaders et du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, en plus d'assurer désormais une présence régulière au groupe d'intérêt et de travail sur les ressources éducatives libres mis sur pied par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC).

Les services de traduction et d'adaptation linguistique du Consortium ont aussi donné lieu à des partenariats importants avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, le Projet d'harmonisation de l'apprentissage de l'Atlantique, le Bureau canadien de soudage (*Canadian Welding Bureau – CWB*) et le Centre d'innovation de Collèges Atlantique. Des discussions exploratoires ont aussi été réalisées à la demande de deux autres organismes en prévision de collaborations futures.

Tel qu'indiqué précédemment, le Consortium a également mis sur pied un groupe de travail ayant pour objectif immédiat d'appuyer le processus visant à connaître les besoins des membres en matière de développement de ressources pédagogiques. Formé de représentants des établissements membres, la création de ce groupe s'inscrit également dans une optique de collaboration accrue avec nos membres en raison, entre autres, de la perspective riche et indispensable qu'il peut apporter au Consortium pour l'établissement de pratiques récurrentes pour le suivi des priorités et l'identification d'autres priorités qui surgiront au cours des prochaines années.

TROISIÈME AXE STRATÉGIQUE :

Pour assurer la pérennité organisationnelle et un contrôle constant de la qualité

Comme par les années passées, de nombreux éléments continuent d'être en place afin d'assurer la qualité des produits et services du Consortium, le tout dans une perspective d'amélioration continue. Par exemple, du côté du Service de traduction et d'adaptation linguistique, le Consortium se fait un devoir de maintenir, auprès de ses partenaires et clients, des voies de communication qui lui permettent de recevoir des rétroactions quant aux travaux réalisés. L'équipe de traduction et d'adaptation linguistique continue également d'appliquer des processus internes d'assurance-qualité rigoureux à chaque document traduit ou adapté, et poursuit en continuité l'enrichissement de ses outils de référence. C'est d'ailleurs dans le souci de la haute qualité de son travail et de l'amélioration continue de ses services que l'équipe a développé, durant l'année, un processus de grande précision pour le repérage et l'insertion de passages préalablement traduits à l'intérieur de nouveaux textes, tout en veillant à l'uniformisation du style et de la terminologie ainsi qu'à la parfaite conformité du propos. Ce processus a été mis sur pied en réponse à un nombre croissant de demandes consistant (en tout ou en partie) à produire une version française de documents mis à jour et dont la version précédente avait également été traduite par le Consortium. Cette nouvelle méthode de travail présente de nombreux avantages pour le client, puisqu'elles assurent non seulement la grande qualité des mises à jour qui sont produites, mais aussi un service plus rapide et avantageux.

Toujours en référence à l'expertise en traduction et en adaptation linguistique du Consortium, l'important partenariat entre le Consortium et la direction du ILM Learning Resources for Skilled Trades (*Northern Alberta Institute of Technology*) a également été renouvelé au cours de l'exercice financier 2020-2021. Le renouvellement de ce partenariat assure au Consortium les droits de traduction des modules d'apprentissage pour les métiers jusqu'à l'été 2023.

En ce qui a trait à l'ensemble des activités du Consortium, la contribution financière de 50 000\$ du gouvernement de l'Ontario a été reconduite encore cette année, grâce à la collaboration du Collège Boréal, que le Consortium tient à remercier.

Par ailleurs, l'année 2020-2021 a aussi permis à la direction générale et aux administrateurs du Consortium d'adopter certaines mesures visant à préciser ou à améliorer des pratiques existantes. Un amendement à l'article 33 du règlement administratif a entre autres permis d'actualiser la représentation des administrateurs par région, tandis que des outils ont été développés pour assurer un suivi plus précis de différents dossiers. D'autre part, la refonte du site Web et l'accès à l'application Microsoft Teams racieusement offerte par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick ont aussi fourni à la direction du Consortium l'occasion de revoir entièrement la gestion des dossiers partagés. De nouvelles méthodes durables, sécuritaires et fonctionnelles sont désormais en place, tant pour les employés du Consortium que pour ses administrateurs.

Finalement, signalons que le nouveau plan stratégique du Consortium prévoit la création prochaine d'un comité d'orientation stratégique qui aura pour but d'actualiser les approches axées sur l'accroissement des collaborations et des partenariats susceptibles de soutenir la mission et le mandat de l'organisme. Ce nouveau comité s'ajoutera aux actions coordonnées par le Consortium à l'automne 2021 et constituera sans aucun doute un atout de taille dans une perspective de pérennité.

TÉLÉCHARGEMENT DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES C'EST SIMPLE ET C'EST GRATUIT!

Vous visitez le site Web du Consortium pour la première fois et désirez télécharger des ressources pédagogiques sécurisées?

Demandez un code d'accès en vous rendant à la section « **Ressources pédagogiques** » du site Web du Consortium au **consortiumcollegial.ca**.



CONSORTIUM NATIONAL
de développement de
ressources pédagogiques
en français au collégial



CONSORTIUM NATIONAL
de développement de
ressources pédagogiques
en français au collégial

États financiers

Pour l'exercice s'étant terminé
le 30 juin 2021

**CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN
FRANÇAIS AU COLLÉGIAL**

Index

aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2.
État de la situation financière	3.
État des résultats	4.
État des flux de trésorerie	5.
Notes aux états financiers	6 - 8.



Allen, Paquet & Arseneau LLP
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS • COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Your business partner of choice
Votre partenaire d'affaires par excellence

625, ave St. Peter Ave, Suite 100
Bathurst, NB
E2A 4Z6
Tel: 506 546-1460
Fax: 506 546-9950
Info.Bathurst@apallp.com
www.apallp.com

1.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration du
Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial au 30 juin 2021, ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, N.-B.

Le 2 septembre 2021

Allen, Paquet & Arseneau LLP

Comptables professionnels agréés

CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN FRANÇAIS AU COLLÉGIAL

État de la situation financière

Au 30 juin

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	\$ 86,764	\$ 128,682
Investissement à court terme (note 3)	205,785	205,732
Comptes à recevoir	85,892	62,183
Travaux en cours	25,285	21,403
Frais payés d'avance	9,847	3,604
Remises gouvernementales à recevoir	1,061	4,295
	\$ 414,634	\$ 425,899

PASSIF

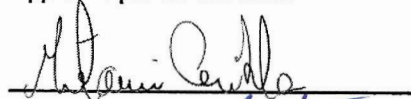
PASSIF À COURT TERME

Comptes à payer et frais courus	\$ 7,197	\$ 40,722
Subventions reportées	13,818	41,000
	21,015	81,722

ACTIF NET

FONDS POUR ÉVENTUALITÉS (note 4)	250,950	211,396
SURPLUS		
Solde, début de l'exercice, tel qu'indiqué précédemment	132,781	140,071
Affectation au fonds pour éventualités	(39,554)	-
Solde, redressé	93,227	140,071
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice - Page 4	49,442	(7,290)
Surplus, fin de l'exercice	142,669	132,781
	393,619	344,177
	\$ 414,634	\$ 425,899

Approuvé par les directeurs



Présidente



Trésorier

**CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN
FRANÇAIS AU COLLÉGIAL****État des résultats****Pour l'exercice terminé le 30 juin**

	2021	2020
REVENUS		
Subventions	228 400 \$	340 250 \$
Autres revenus	263 696	285 560
Revenu d'intérêt	1 953	2 573
Contribution en nature	52 000	52 000
	546 049	680 383
DÉPENSES		
Assurances	7 094	7 189
Cotisations	1 000	-
Dépenses de bureau	1 000	928
Dépenses de projets	15 144	138 398
Dépenses de voyages	350	4 969
Frais informatique	7 525	-
Honoraires professionnels	5 876	4 031
Location de locaux et services	52 000	52 000
Salaires - Direction générale	60 067	61 658
Traduction de modules	346 551	418 500
	496 607	687 673
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS) DE L'EXERCICE - Page 3	49 442 \$	(7 290) \$

CONSORTIUM NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES EN FRANÇAIS AU COLLÉGIAL**État des flux de trésorerie****Pour l'exercice terminé le 30 juin**

	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds - clients	446 392 \$	551 783 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et employés	(488 257)	(663 985)
	(41 865)	(112 202)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Augmentation de l'investissement à court terme	(53)	(20 473)
DIMINUTION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(41 918)	(132 675)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, début de l'exercice	128 682	261 357
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, fin de l'exercice	86 764 \$	128 682 \$

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial a été constitué en vertu de la loi sur les compagnies canadiennes le 5 février 2007 en tant qu'organisme sans but lucratif et par ce fait même, est exempté de l'impôt en vertu du paragraphe 149(1)(1) de la loi de l'impôt sur le revenu. Il a comme mission de voir à ce que les étudiants et les enseignants des Collèges communautaires, en milieu minoritaire de langue française au Canada, disposent d'un matériel pédagogique approprié et de grande qualité.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la partie III du manuel de l'ICCA Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

(a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice se composent des fonds en caisse et des soldes bancaires.

(b) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- ♦ Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- ♦ Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- ♦ Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- ♦ Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

Les principales sources de revenus de l'organisme sont les subventions.

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial utilise la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

(c) Apports reçus sous forme de services

L'organisme effectue divers échanges de services, de partenariat ou de représentation avec d'autres organismes et partenaires du consortium. Les apports reçus sous forme de services ayant une juste valeur déterminable sont comptabilisés dans les états financiers. Par contre, les apports reçus sous forme de services ayant une juste valeur non déterminable ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(d) Prévisions comptables

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'organisation. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)

(e) Juste valeur

Les instruments financiers comprennent les espèces et les quasi-espèces, les comptes recevables, les comptes à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondant approximativement à leur juste valeur.

3. INVESTISSEMENT À COURT TERME

	2021	2020
Compte Avantage entreprise	105 785 \$	105 732 \$
Épargne à terme, taux d'intérêt de 0.55%, échéant le 4 septembre 2021	100 000	100 000
	205 785 \$	205 732 \$

4. FONDS POUR ÉVENTUALITÉS

En 2015, un fonds pour éventualités fut créé afin de fournir une source de fonds interne pour des priorités établies par le consortium. Ces fonds sont seulement disponibles sur recommandation de la direction générale et proposition du Conseil d'administration.

La mise de fonds initiale a été de 150 000\$. Par la suite, 80 pour cent de tout surplus annuel a été affecté au fonds pour éventualités.

À partir de l'année 2019-2020, le fonds de réserve sera d'un maximum de 350 000\$ et le Conseil d'administration aura la responsabilité de décider annuellement du montant à verser dans le fonds de réserve, selon les besoins.

Cette année, le Conseil d'administration a décidé de verser 80% du surplus annuel, soit 39 554\$.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

(a) Juste valeur

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur dû à l'échéance à court terme de ces items.

(b) Risque de crédit

L'organisation est exposée au risque de crédit normal sur les comptes à recevoir de 85 892 \$ (2020 - 62 183 \$). Le risque de crédit correspond à la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. L'entreprise réduit l'exposition au risque de crédit en exécutant des évaluations de crédit régulièrement; en passant en revue l'historique de crédit de ses clients et en créant une provision pour créances douteuses lorsque nécessaire. L'organisation maintient des politiques de crédit et des limites rigoureuses en ce qui concerne les contreparties. Selon l'opinion de la direction, l'exposition au risque de crédit est faible et immatérielle.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

(c) **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour l'organisation de ne pas être en mesure de respecter ses engagements. L'organisation a élaboré un plan complet qui lui permettra d'honorer ses obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Pareil plan est principalement fondé sur les flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Remerciements

Le Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial (CNDRPFC) désire remercier tous les partenaires qui soutiennent ses activités par le biais d'un appui financier. Pour l'année 2020-2021, ces partenaires incluent notamment le ministère du Patrimoine canadien, le Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick, le Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario, le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC), l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) par le biais de la Community Business Development Corporation (CBDC) du Nouveau-Brunswick.

Le CNDRPFC adresse également des remerciements particuliers au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) pour sa contribution exceptionnelle et continue, tant au niveau technique et technologique que logistique.

Enfin, le Consortium tient à remercier chaleureusement tous ses membres qui, à chaque année, font preuve d'un intérêt soutenu pour ses activités et pour l'élaboration de matériel pédagogique en français de qualité. C'est indéniablement grâce à leur apport et à celui de tous ses partenaires que la mission du CNDRPFC prend tout son sens et que notre organisme a pu évoluer jusqu'à devenir ce qu'il représente aujourd'hui.

Établissements et organismes membres du Consortium

Collège de l'Île

collegedelile.ca

Université Sainte-Anne

usainteanne.ca

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - (CCNB)

ccnb.ca

Collège Boréal

collegeboreal.ca

Collège La Cité

lacitec.on.ca

Université de Saint-Boniface

ustboniface.ca

Collège Mathieu

collegemathieu.sk.ca

Centre collégial de l'Alberta - Campus St-Jean, Université de l'Alberta

csj.ualberta.ca

Collège Educacentre

educacentre.com

Collège nordique francophone - (TNO)

college-nordique.com

Association québécoise de pédagogie collégiale - (AQPC)

aqpc.qc.ca

Centre collégial de développement de matériel didactique - (CCDMD)

ccdmd.qc.ca

Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada - (RCCFC)

rccfc.ca



CONSORTIUM NATIONAL
de développement de
ressources pédagogiques
en français au collégial

CONSORTIUMCOLLEGIAL.CA